

Éhpad : visite de chantier



D'ici cinq mois, la maison de retraite médicalisée accueillera ses premiers résidents. En attendant, les travaux d'aménagement de l'établissement se poursuivent. p. 2



Le Stéphanois

Saint-Étienne-du-Rouvray



Bimensuel municipal d'informations locales

du 27 janvier au 10 février 2011 - n° 117

Territoires fragilisés



La réforme territoriale fragilise financièrement les collectivités et limite donc leurs moyens d'action. Avec quelles conséquences pour les citoyens? p. 7 à 10

Objets bien trouvés

La police municipale répertorie et conserve tous les objets trouvés dans la commune. p. 3

Mariages forcés parlons-en



Souvent tabou, le sujet du mariage forcé est au programme du prochain café débat sur le droit des femmes. p. 4

Un abribus branché solaire

Des étudiants de l'Ésigelec ont mis sur pied des abribus solaires. La Crea est très intéressée par le projet. p. 5

Brel : au suivant !

Le 4 février, un spectacle revisite quelques-uns des chefs-d'œuvre de Jacques Brel. p. 12

Personnes âgées

Éhpad : dernière ligne droite

La maison de retraite médicalisée Michel-Grandpierre sera achevée avant l'été. Petite visite de chantier et premier aperçu de l'organisation future de l'établissement.

Le chantier de l'Éhpad, l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, entre dans sa dernière ligne droite. Et même si les intempéries hivernales ont déjà compliqué la tâche des entreprises, les clés du bâtiment de 4 000 m² devraient bien être remises courant juin à la Mutuelle du bien vieillir, gestionnaire du lieu. Puis, le temps pour MBV d'installer le mobilier, le matériel médical et informatique... la première admission de résidant devrait être effectuée avant les vacances scolaires.

PREMIÈRES ADMISSIONS FIN JUIN

Depuis un an déjà, une trentaine de personnes, de corps de métiers différents, travaillent en permanence sur le site. De l'extérieur, hormis les enduits, la construction a pris sa forme définitive. En revanche, à l'intérieur, il reste beaucoup à faire : sanitaires, luminaires, installations de chauffage, peintures, sols et faux plafonds qui viendront masquer des kilomètres de câbles. Début février, des travaux extérieurs reprendront avec le déploiement des réseaux électriques, téléphoniques et de gaz. Dernièrement, le maire Hubert Wulfranc, son premier adjoint



De larges fenêtres et de nombreux espaces de convivialité contribueront à faire de l'Éhpad un lieu de vie apprécié des personnes âgées qui y résideront.

Joachim Moysse et l'adjointe aux affaires sociales et aux personnes âgées, Francine Goyer, ont pu effectuer une visite en avant-première. Il faut encore un peu d'imagination pour visualiser la future organisation de cette maison de retraite médicalisée qui accueillera 76 résidents et 10 personnes âgées supplémentaires à la journée. Mais à déambuler dans les vastes couloirs, à découvrir les chambres ou les espaces réservés aux salons, jardins et terrasses, on mesure combien tout a été pensé pour rendre le quotidien le plus doux et le plus agréable aux pension-

naires et favoriser les liens familiaux et amicaux intergénérationnels. Construit en U, le bâtiment abrite les chambres dans les deux ailes principales, sur trois niveaux. Au centre, un jardin thérapeutique clos sera ouvert aux personnes désorientées, atteintes de maladies comme celle d'Alzheimer... Elles y auront accès directement depuis leur unité spécialement aménagée. Dans l'entrée, qui s'effectue côté avenue du Val-l'Abbé, les résidents et leurs proches auront facilement accès à nombre de services : salons de coiffure et de bien-

être, salle d'activités, salle multi-sensorielle...

« Nous avons conçu cet Éhpad comme un quartier au sein duquel on se déplace. On voit trop souvent, dans les maisons de retraite, les résidents descendre au salon du rez-de-chaussée et y rester une grande partie de la journée, note l'architecte Stéphane Plantrou, du cabinet Artefact. L'idée était donc de favoriser les déplacements, de les inciter même. Ainsi, le pôle de soins est situé au 1^{er} étage. Au 2^e, c'est un salon et un jardin suspendu en terrasse qui devraient devenir des endroits prisés.

« On sait que ce n'est jamais facile de quitter son logement, il était donc essentiel de concevoir un Éhpad au sein duquel les personnes âgées seront fières de venir vivre, insiste l'architecte. Nous avons pris soin de créer de nombreux lieux de vie, de rencontres et d'intimité. Une attention toute particulière a également été portée à la lumière. » Ainsi, dans les chambres par exemple, même allongés, les résidents peuvent voir ce qui se passe de l'autre côté de la vitre. Un peu partout dans les espaces communs, de grandes baies pourront devenir autant de postes d'observation « toujours appréciés » sur le monde extérieur. ♦

INFORMATIONS

• Sur le site internet de la Ville :

saintetiennedurovray.fr
ou celui de la Mutuelle du bien vieillir : www.mutuelle-mbv.fr

Faites-vous connaître

Toutes les chambres de la maison de retraite médicalisée ne sont pas encore attribuées. Si vous êtes intéressé pour vous ou pour l'un de vos proches, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Mutuelle du bien vivre (Tél. : 04 99 52 22 99) ou en mairie (Tél. : 02 32 95 83 83).

Objets trouvés : la bonne adresse

La police municipale centralise tous les objets égarés. Que vous trouviez ou que vous ayez perdu quelque chose, c'est la bonne porte où frapper.

Derrière la grille cadenassée, sur plusieurs étagères s'alignent des caisses en plastique orange d'où dépassent de larges étiquettes blanches avec un numéro. C'est là qu'atterrissent les objets trouvés sur le territoire de la commune. Ils ont été rapportés par des citoyens au commissariat de police, au gardien d'un supermarché, dans les accueils municipaux, oubliés dans les transports en commun, à La Poste ou récupérés par les agents municipaux sur la voie publique. Des centaines de clés, des téléphones portables, documents administratifs, doudous d'enfants, casques de moto, boules de pétanque et même de bowling, parapluie, sacoches, montres... il y a toutes sortes de choses.

« Tout est centralisé ici, confirme Mézhiane Khaldi, chef

de la police municipale. *Chaque objet est étiqueté et répertorié dans un registre sur lequel sont précisés sa nature, la date de son arrivée et le nom de la personne qui l'a déposé.* »

Même si la tentation peut être forte parfois de conserver un objet ramassé dans un lieu public – particulièrement quand il a quelque valeur – il est bon de se souvenir que la trouvaille appartient toujours à son propriétaire. Le sens civique peut néanmoins être récompensé. Au moment de remettre l'objet à la police municipale, la personne qui s'en déclare comme « l'inventeur », c'est-à-dire celui qui l'a trouvé, doit laisser son identité sur le registre. À elle de revenir voir, un an et un jour plus tard, si sa découverte a été réclamée. Dans la négative, elle peut se la faire remettre. Au-delà de cette année de délai, les objets de valeurs sont remis au service des

Domaines, puis vendus aux enchères au profit de l'État. Les autres sont détruits ou remis à des œuvres caritatives.

Afin de faciliter la vie des habitants, la police municipale adresse systématiquement un courrier aux propriétaires de documents administratifs sur lesquels figure une adresse. « Il peut donc parfois être judicieux de patienter un peu avant de faire refaire des papiers d'identité égarés », conseille Mézhiane Khaldi.

À noter qu'à Saint-Étienne-du-Rouvray, le service des objets trouvés est gratuit. Ce n'est pas le cas dans nombre de grandes villes. ♦

■ POLICE MUNICIPALE

• Place de la Libération.

Tél. : 02 32 95 93 81.

policemunicipale@ser76.com



Les agents d'accueil de la police municipale répertorient tous les objets trouvés en ville.

À mon avis

Regain de population



L'année 2011 s'ouvre sur une bonne nouvelle : pour la première fois depuis des dizaines d'années, le recensement de l'Insee montre que notre ville a franchi de nouveau la barre des 28 000 habitants en 2008. Elle augmente ainsi sa population de 1,64 % par rapport à l'année précédente. Cette progression est la troisième plus forte sur la Seine-Maritime.

Cette amorce de croissance démographique témoigne de l'attractivité retrouvée de la ville, grâce à l'effort de développement et de renouvellement urbain. Il montre que l'offre diversifiée de logements répond autant aux souhaits et aux besoins des Stéphanois que des ménages désirant s'installer dans notre commune. Nous allons conforter cette démarche puisque 380 logements vont être livrés dans les douze prochains mois. Je le rappelais récemment à la cérémonie des vœux, l'habitat comme l'emploi sont les deux piliers sur lesquels nous voulons poursuivre et consolider le dynamisme stéphanois.

Hubert Wulfranc, maire, conseiller général

+ Bon à savoir

Démarches juridiques par internet

Il est maintenant possible d'effectuer un certain nombre de démarches auprès des tribunaux en passant par internet : réclamer une copie de décision de justice, un certificat de non-appel, demander à consulter un dossier d'assistance éducative, obtenir un permis de visite auprès d'un détenu... Le ministère de la Justice a ouvert un site de téléservices. Il est pour l'instant en test dans trois secteurs judiciaires, dont Rouen. Sont concernés : les tribunaux d'instance et de grande instance de Rouen, la Cour d'appel de Rouen et la maison d'arrêt d'Évreux. À noter que la maison d'arrêt de Rouen n'est pas concernée pour l'instant. Les démarches sont accessibles sur le site : www.vos-droits.justice.gouv.fr. Pour les personnes ne disposant pas d'internet chez elles, la maison de justice et du droit met à disposition un ordinateur et des conseils d'utilisation.

Les usagers peuvent trouver aussi des informations utiles sur le site de la Ville : saintetiennedurouvray.fr, rubrique « droits et démarches ».

• Maison de justice et du droit, au sein de la maison du citoyen, place Jean-Prévoist. Tél. : 02 32 95 40 43. maisonducitoyen@ser76.com

Heures d'ouverture : du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 à 17 heures, vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 à 16 heures. Fermé les mercredi et samedi.

Droits

Quand la femme n'est pas à la noce

La Ville en partenariat avec le CIDFF 76 poursuit ses cafés-débats sur les droits des femmes. Les prochains, en février, parleront d'un autre aspect des violences faites aux femmes : le mariage forcé et la polygamie.

Parmi les violences faites aux femmes, violences infligées par les hommes, il y a la polygamie et le mariage forcé. Ils sont souvent présentés comme une tradition, un fait culturel que la France, pays d'accueil, devrait comprendre, voire tolérer. Ce serait oublier que la question de l'émancipation des femmes se pose dans tous les pays, toutes les cultures, et constitue un droit pour toutes les femmes. « *La polygamie, c'est d'abord un prétexte à dominer les femmes*, explique Nathalie Lecordier, directrice du CIDFF 76, le centre d'information sur les droits des femmes et des familles. *Beaucoup de femmes qui ont vécu la polygamie vous diront que c'est douloureux.* »

Le mariage forcé, imposé aux jeunes filles par les parents, repose sur le même déni : les femmes par nature seraient incapables de décider de leur vie. Discuter de ces questions, ce n'est pas montrer du doigt, mais c'est donner des informations pour agir. Et faire savoir qu'il y a des structures pour en parler, en toute confidentialité si besoin. Car la loi pose clairement la règle.

« DES PRÉTEXTES POUR DOMINER LES FEMMES »

Les prochains cafés-débats consacrés aux droits des femmes aborderont cette question les 9 et 17 février. Aissata Bâ,



Image extraite du clip de la chanson *Halanam* (Dis-moi), interprétée par Taaw. Le titre dénonce les mariages forcés. Le film rassemble des habitants de Rouen et de Saint-Étienne-du-Rouvray. Le clip a été réalisé par I.D.O, l'association de Florence Brochoire, Marie-Hélène Labat et Sébastien Thévenet. Il est en ligne sur le site de la ville : saintetiennedurovray.fr

sociologue et ethnologue, apportera son expérience dans le débat. Elle travaille au sein de l'Agence de développement des relations interculturelles pour la citoyenneté (ADRIC) qui agit partout en France contre les discriminations, pour l'intégration et la gestion de l'interculturalité. L'association a notamment édité un guide d'accompagnement des femmes issues de l'immigration.

Mais le débat est ouvert à toutes et tous. « *Il devrait aussi intéresser les professionnels confrontés à ces situations* »,

estime Pierre Creusé du service municipal de développement social, organisateur des cafés débats avec le CIDFF 76. Ces cafés débats s'inscrivent dans un travail conjoint autour des droits des femmes. Deux ateliers autour des thèmes « Femmes citoyennes » et « Donnons vie à nos envies » rassemblent des femmes qui ont envie de bouger, de faire évoluer leur condition. Les cafés débats se poursuivront jusqu'au 8 mars, journée internationale des femmes. ♦

CAFÉS-DÉBATS

- « **Le mariage forcé, la polygamie, le prétexte des cultures** », à 17 h 30, mercredi 9 février à la maison du citoyen et jeudi 17 février à l'espace Célestin-Freinet. Tél. : 02 35 65 70 52.
- Le CIDFF assure une permanence sur les droits des femmes et des familles à la maison du citoyen, place Jean-Prévost. Sur rendez-vous au 02 32 95 83 60.

Rendez-vous

Les conseils bien-être de Désiré

Le centre socioculturel Georges-Désiré organise samedi 12 février une journée dédiée au bien-être et au partage de trucs et astuces permettant aux participants d'apprendre à se détendre et à se faire plaisir. « *Chacun aspire à se sentir bien dans son corps et dans sa tête, cette journée c'est l'occasion de venir chercher quelques conseils, d'assister à des démonstrations ou de s'initier à quelques*

techniques de relaxation par exemple. C'est aussi pour nous l'envie d'organiser un rendez-vous chaleureux pour tous », précise la directrice du centre Martine Cadec. Atelier du rire, de cuisine bio, sophrologie et soins du corps seront notamment proposés. Quelques ateliers du centre participent à cette journée. Ainsi l'animatrice de l'atelier coiffure pourra prodiguer de précieux conseils pour apprendre à se lisser les cheveux ou

à réaliser un chignon. Seront également présents les ateliers couture et arts déco. ♦

- Samedi 12 février, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, espace Georges-Désiré. Entrée gratuite. Renseignements et inscriptions au 02 35 02 76 90. Possibilité d'apporter son pique-nique.

Une idée lumineuse

Quand des élèves ingénieurs inventent demain, cela donne l'abribus solaire, conçu par six étudiants de l'Ésigelec pour leur projet de fin d'études. Ils ont été distingués par le concours Créa'ctifs de la Crea.

A la fin de ses études, tout élève de l'Ésigelec, école d'ingénieurs en électricité installée au technopôle du Madrillet doit monter un projet en équipe. « *Un projet qui anticipe le monde du travail et qui met en jeu nos compétences* », résume un élève. Sur une idée d'Houssam Abou-Otmane, élève en génie électrique, six futurs ingénieurs ont réalisé un abribus alimenté par des panneaux solaires.

« *L'énergie solaire alimente l'éclairage et le panneau d'informations, explique Ibrahim Amine, élève en filière énergie et développement durable. L'abribus est autonome énergétiquement, pas besoin de le relier au réseau, c'est pratique pour la ville et c'est bon pour le climat. Des abribus scolaires, à la campagne par exemple, peuvent être éclairés et donc sécurisés.* » « *C'est de l'énergie propre et du développement*



Par tous les temps, l'abribus solaire pourra être éclairé et fournir des informations grâce aux panneaux photovoltaïques.

durable visible, tout le monde peut prendre le bus », souligne de son côté Abdelkader Addalzi, futur ingénieur d'affaires. L'équipe, qui compte aussi une informaticienne, a pensé à tout : un détecteur de présence déclenche l'éclairage.

Sur le toit de l'abribus, cinq panneaux solaires couplés à deux batteries de stockage peuvent fournir 756 kW/an. Ils se présentent sous forme d'un pack, prêt à poser, ses concepteurs ont cherché à le rendre fonc-

tionnel en vue d'une future commercialisation.

Le produit a été distingué par le concours Créa'ctifs, lancé par la Crea, pour soutenir des projets de développement durable présentés par des jeunes. Ce financement a permis de réaliser l'abribus, en vrai, au dépôt de la TCAR à Petit-Quevilly. Normalement, le système produit assez d'énergie pour alimenter d'autres services, comme un écran tactile donnant l'état de la circulation, un plan de ville, ou des informations culturelles. Ce sera le projet de fin d'études d'une autre équipe de l'Ésigelec, l'an prochain.

Quant à ses créateurs, ils seront alors tous en stage aux quatre coins de la France mais garderont un œil sur l'abribus qui reste en test pendant un an, « *pour voir s'il est efficace sur tout un cycle de saisons* », précise Jérémy Hervet, élève en ingénierie d'affaires, certain que « *c'est un projet qui a de l'avenir* ».

Le solaire gagne du terrain

Petit à petit, le solaire s'installe dans le quotidien. Ainsi, l'éclairage de la rue Julian-Grimau fonctionne déjà sur batteries solaires. Parmi les programmes d'habitats collectifs à venir, de plus en plus prévoient des panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire des logements. C'est par exemple le cas pour les constructions du Foyer stéphanois en cours quartier Robespierre ou pour la résidence du Chantier Moisan en centre-ville.

CONCOURS CRÉA'CTIFS 2011,

• Dépôt des dossiers jusqu'au 6 mai. Renseignements sur www.la-crea.fr

Colombophilie

Les pigeons s'exposent

C'est LE rendez-vous des colombophiles stéphanois. Tous les deux ans, les adhérents de l'Émouchet stéphanois, en collaboration avec les associations du département organisent une exposition de plusieurs centaines de pigeons voyageurs, à la salle festive. L'occasion pour les amateurs de se retrouver, de désigner les plus beaux spécimens, d'échanger leurs expériences et d'acheter des pigeonceaux ou du matériel nécessaire à l'activité sur les différents stands.

Le grand public est lui aussi le bienvenu. Les colombophiles aiment transmettre leur passion et répondre à la curiosité des visiteurs. Et les anecdotes ne manquent pas autour de ces oiseaux au sens de l'orientation absolument incroyable. Songez ! Lâché à Toulouse

à 7 heures du matin, un pigeon voyageur peut-être de retour dans son colombier stéphanois dix heures plus tard.

D'avril à août, c'est la saison sportive de ces oiseaux de compétition. Chaque semaine, les athlètes sont installés à l'intérieur du camion acquis par l'Entente colombophile amicale union rouennaise, pour une destination lointaine de laquelle ils devront revenir le plus vite possible.

L'Émouchet stéphanois est sans doute une des associations locales les plus anciennes. Créée par l'ancien maire Henri Gaudel, elle a vu le jour en 1875. À la veille de la Seconde guerre mondiale, la ville comptait une centaine de colombophiles. Ils sont aujourd'hui une vingtaine. ♦

• Exposition de pigeons voyageurs, dimanche 6 février, salle festive, rue des Coquelicots, de 9 à 18 heures.

Renseignements au 02 35 66 42 21 ou andrehoche@aliceadsl.fr



RENDEZ-VOUS

Coinchée et tarot

Le Comité des quartiers du centre organise une journée cartes **samedi 12 février** à l'espace associatif des Vaillons, salle Coluche, 267 rue de Paris. Coinchée à **14 heures** ; tarot à **19 heures**. Inscriptions, une demi-heure avant. Renseignements Nadine Delacroix : 06 65 52 98 86. Mobilibus pour le tarot en réservant au 02 32 95 93 94.

RENDEZ-VOUS

Permanence du maire

Hubert Wulfranc, maire, tiendra une permanence **jeudi 3 février de 14 à 15 heures**, quartiers La Houssière/Ambroise-Croizat/René-Hartmann, à la salle polyvalente de la bibliothèque Louis-Aragon, rue du Vexin.

Collectif antiraciste

Prochaines permanences du collectif antiraciste et pour l'égalité des droits : **de 18 à 19 heures, mercredi 2 février** au centre Jean-Prévoist, place Jean-Prévoist. **Mardi 15 février** à l'espace des Vaillons, 267 rue de Paris. En cas d'urgence, appeler au 06 33 46 78 02, collectifantiracistes@orange.fr

Goûters des seniors

Les goûters offerts par la municipalité aux personnes âgées se déroulent à la salle festive **du 21 au 25 février à partir de 14 h 30** et sont animés par l'orchestre Nevada. Un transport gratuit est organisé. Inscriptions : **lundi 7 février** au foyer Ambroise-Croizat **de 9 h 30 à 11 h 30** ; **mardi 8 février** au centre Jean-Prévoist **de 9 h 30 à 11 h 30**, **mercredi 9 février** au centre de La Houssière, espace Célestin-Freinet **de 9 h 30 à 11 heures** et **jeudi 10 février** au centre Georges-Brassens **de 9 h 30 à 11 heures**. Se munir de la carte du service animation blanche ou jaune. Renseignements au 02 32 95 93 58.

Opération propreté

Le service de la voirie procédera à un grand nettoyage rues du Madrillet, Jules-Védrines, Saint-Exupéry jusqu'aux rues de la Frénaie, des Marronniers et impasses alentours, **les 7 et 8 février**, dans le cadre de Ma ville en propre.

Vaccinations gratuites

Les centres médicosociaux du Département proposent des vaccinations gratuites pour tous à partir de six ans : **mardi 8 février de 16 h 30 à 18 heures** au centre médicosocial du Château Blanc, rue Georges-Méliès, Tél. : 02 35 66 49 95. **Mercredi 9 de 9 h 30 à 11 heures et jeudi 17 de 16 h 45 à 18 h 15**, au centre médico-social du Bic Auber, immeuble Cave-Antonin, Tél. : 02 35 64 01 03.

État civil

MARIAGES Abess Tabia et Sarah Brutier, Elkhatir Reyouchi et Salima Daanoun

NAISSANCES Nolhan Acloque--Douls, Ferlyse Antoine, Saidou Baro, Nassim Boukhadmi, Marine Brégier, Amine Chtioui, Khadjata Cissokho, Esteban Copez, Ziyed Dahbi, Enzo Demir, Meriem El Malah, Anous-Mavie Gnalili--Bamouanga, Shaïma Jidari, Rayan Krouma, Chloé Lenoble, Rosie Maurice, Lyla Mercier, Amina Ouchchne, Naïl Soltane, Alia Thieulent, Rayan Toumi, Bilel Trabelsi, Anas Zeghli.

DÉCÈS Jean-Pierre Fodor, Albertine Duval, Anella Poreau, Nicole Le Bervet.

Démarchage à domicile abusif

Des personnes mal intentionnées frappent aux portes en se faisant passer pour des agents de la mairie et demandent à vérifier une facture EDF, GDF ou autre. La Ville n'a mandaté aucun personnel pour cette démarche. Les seuls agents habilités à se rendre chez certains habitants, du 20 janvier au 26 février, sont les agents recenseurs. Vous retrouverez leurs portraits dans *Le Stéphanois* du 13 janvier. En cas de doute, ne pas hésiter à téléphoner à la police municipale au 02 32 95 83 83. ♦

Les 130 ans de l'école Kergomard

Le centre socioculturel Georges-Déziré recherche des photos d'anciens élèves de l'école Pauline-Kergomard pour une exposition sur l'histoire de l'école en avril. Les photos prêtées seront rendues.

• Renseignements au 02 35 02 76 90.

Changement d'intitulé de la Cram

La **Cram de Normandie** (Caisse régionale d'assurance maladie) est devenue la **Carsat Normandie** (Caisse d'assurance retraite et de santé au travail). Adressez vos courriers à : Carsat Normandie, avenue du Grand-Cours, 76 028 Rouen CEDEX 1.

SNCF : un nouveau bureau

L'amicale des anciens apprentis SNCF groupe Rouen-Sotteville a élu Claude Grandpierre au poste de vice-président en remplacement de Bertrand Connan, décédé.

Les métiers du droit et de la justice

La Cité des métiers fait découvrir les métiers du droit et de la justice **du 10 au 18 février**. Inscriptions et renseignements auprès de la cité des métiers : sur place ou au 02 32 18 82 80, ou contact@citedesmetiershautenormandie.fr et sur citedesmetiershautenormandie.fr

PENSEZ-Y

Passeports et cartes d'identité

Pensez dès à présent à vérifier la validité de vos cartes nationales d'identité et passeports pour vos vacances d'été à l'étranger. Les imprimés vierges sont à retirer aux accueils de la mairie ou de la maison du citoyen où toutes les informations complémentaires vous seront données.

PRATIQUE

Dossier social étudiant

Le dossier social étudiant (ou DSE) permet aux étudiants de demander ou renouveler, à partir du même dossier, une bourse sur critères sociaux et un logement en résidence universitaire Crous. Le DSE doit être constitué chaque année via internet en se connectant à l'adresse du Crous de l'académie où l'étudiant fait ses études. www.crous-rouen.fr

Cité des métiers : le e-Conseil

Afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier de ses services, la Cité des métiers lance le e-Conseil. Depuis chez vous, vous pourrez être mis en relation avec un conseiller, dialoguer avec lui et bénéficier ainsi de services gratuits et sans rendez-vous, **les lundis de 14 à 18 heures et samedis de 9 h 30 à 12 h 30**. www.citedesmetiershautenormandie.fr

+ Bon à savoir

Une formation obligatoire pour les scootéristes

Depuis le 1^{er} janvier, les personnes titulaires du permis B et voulant conduire un deux-roues de 50 à 125 cm³ ou un trois-roues de plus de 125 cm³, devront suivre une formation de sept heures.

Un scooter ne se conduit pas comme une voiture, souligne la Sécurité routière. L'usage des deux-roues motorisés s'est multiplié ces dernières années, mais la mortalité des conducteurs aussi. En dix ans, elle est passée de 9 à 28 % des personnes tuées sur la route. Cette formation spécifique, dispensée par une école de conduite ou une association agréée, avec une partie théorique et une partie pratique, aboutit à une attestation à présenter en cas de contrôle. Les conducteurs de scooters depuis cinq ans sont dispensés de la formation.

En savoir plus : www.securite-routiere.equipement.gouv.fr

Le Stéphanois

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES

Directeur de la publication : Jérôme Gosselin.
Directeur de la communication : Bruno Lafosse.
Réalisation : service municipal d'information et de communication
Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com
BP 458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray CEDEX.
Conception : Frédéric Capouillez/service communication.
Mise en page : Aurélie Mailly.
Dessins : Lasserpe/iconovox.
Rédaction : Nicole Ledroit, Sandrine Gossent, Francine Varin.
Photographes : Marie-Hélène Labat, Loïc Séron, Éric Bénard.
Distribution : Claude Allain.
Tirage : 15 000 exemplaires. Imprimerie : ETC, 02 35 95 06 00.
Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46.



Bonnes pour la réforme ?

Entre coupes claires dans leurs ressources et une réforme qui réduit leurs capacités d'intervention, les collectivités territoriales ont du souci à se faire. Les habitants aussi car villes, intercommunalités et conseils généraux et régionaux interviennent dans notre quotidien : solidarité, enfance, handicap, activité économique... Exemple avec le Département.

Mardi 14 décembre 2010 à l'hôtel du département, siège du conseil général. Les élus sont réunis en séance plénière, à l'occasion du vote du budget de la collectivité. De multiples délibérations sont soumises aux élus et suscitent la

discussion. Parmi elles, l'aide aux jeunes qui veulent passer le Bafa, le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur. Le Département y a consacré un million d'euros depuis 2006. Ce coup de pouce à l'égalité des chances a profité à 5 111 jeunes. Les élus décident de renouveler l'aide en 2011, « mais

avec la réforme territoriale, je ne sais pas si on pourra continuer », s'inquiète Didier Marie, le président du conseil général. Dans un tout autre domaine, le Département soutient aussi les petites exploitations agricoles. De nombreux agriculteurs survivent avec le RSA, revenu de solidarité active : l'an dernier le

Département a vu affluer 800 demandes d'aides complémentaires pour sauver des exploitations. Patrick Chauvet, élu UMP de Buchy, juge l'effort insuffisant : « *L'élevage en Normandie est en train de disparaître* », s'alarme-t-il. Le constat est unanimement partagé, « *mais on ne pourra pas faire plus*, déplore le président du Département, *la politique agricole est une responsabilité de l'État, et nous n'aurons bientôt plus la compétence d'intervenir* ».

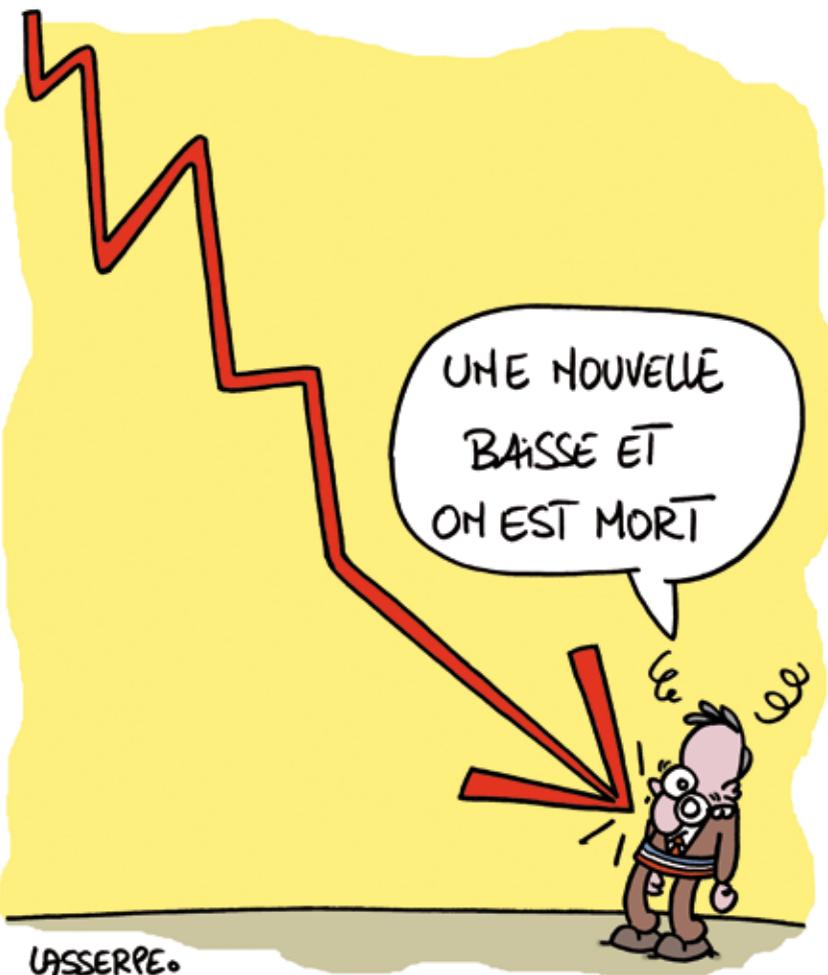
Une autre délibération porte sur l'aide aux cinémas qui n'ont pas les moyens de s'équiper pour passer en numérique. Sans numérique, c'est la mort des petites salles et un peu moins de vie culturelle dans les villes. Le soutien du conseil général devrait pouvoir continuer, les départements ont réussi à conserver le droit d'intervenir dans les domaines de la culture, du sport et du tourisme.

“**Incertitudes sur les aides au logement, à l'emploi**”

En revanche, l'incertitude est de mise concernant la poursuite de l'aide aux petites communes, qui n'ont pas les moyens financiers et techniques pour investir dans les économies d'énergie sur les bâtiments communaux. Mêmes interrogations sur les aides aux pêcheurs, à l'accès au logement, à l'emploi... En 2015, les départements ne disposeront plus de la compétence générale, qui leur permet aujourd'hui de décider d'investir là où ils le jugent utile. La réforme territoriale limite leur droit d'intervention à l'action sociale, les services d'incendie et de secours, les collèges, les routes et les transports. Et même s'ils conservaient le droit d'intervenir, pas sûr qu'ils en aient encore les moyens.

Le débat des orientations budgétaires qui s'est tenu fin novembre illustre la situation. La principale dépense du conseil général est l'action sociale, une dépense lourde et obligatoire depuis que l'État a transféré aux départements en 2004 la charge du RMI, devenu RSA, de

DOTATIONS DE L'ÉTAT



À chacun ses compétences

le Département :

L'action sociale, dont le RSA, l'APA, la PCH,
Les routes,
Les transports,
La prévention médico-sociale,
Les collèges,
Les services d'incendie et de secours

la Région :

La formation professionnelle et l'apprentissage,
Les lycées,
Les transports,

L'aménagement du territoire et l'action économique ne sont plus considérés comme des compétences régionales mais comme des compétences intermédiaires, non obligatoires et partageables. La loi prévoit de façon vague l'élaboration d'un schéma pour décider la répartition des compétences entre région et départements.

l'APA, allocation de perte d'autonomie destinée aux personnes âgées dépendantes, et de la PCH, prestation de compensation du handicap. Les demandes ne cessent d'augmenter. Avec la crise, elles ont même explosé : en deux ans, la Seine-Maritime a compté 25 000 demandeurs d'emploi en plus. Mais la dotation compensatoire de l'État ne suit pas : depuis 2002 la dette se monte à 400 millions d'euros. Le gouvernement, si prompt à plaider la rigueur et dénoncer les dépenses inconsidérées des collectivités locales, vit en fait sur leur dos. Si le Département devait compenser, la fiscalité départementale devrait augmenter de 23 %

« Notre autonomie financière est en jeu »

Pendant que les dépenses obligatoires grimpent, les recettes diminuent : les allègements successifs de la taxe professionnelle ont fait perdre 87 millions d'euros. En 2011 la taxe professionnelle n'existe plus et est remplacée par une nouvelle cotisation des entreprises dont on connaît encore mal le rendement. « Notre autonomie financière est en jeu », analyse Claude Collin, conseiller général. Avant, grosso modo, le Département avait 40 % d'autonomie. Aujourd'hui, avec le seul impôt restant, la taxe foncière, l'autonomie budgétaire est réduite à 20 %. Tout le reste dépend des dotations de l'État et elles vont être gelées pendant trois ans. On ne peut pas augmenter davantage la taxe foncière, qui est déjà élevée. Mais il est de toute façon anormal

que les entreprises ne soient pas impliquées dans leur lieu d'implantation. »

La droite dénonce la gestion de la majorité départementale de gauche qui dépenserait trop, aurait trop de personnel et trop d'emprunts. Il faudrait une politique « courageuse, comme celle de l'État », d'après Pascal Martin, élu UMP du canton de Clères. L'exercice a du mal à convaincre, tout comme l'aide annoncée par le gouvernement pour les départements en difficulté en échange d'un contrat de stabilité. « Il faudrait s'y engager », presse Pascal Martin. « Ce contrat de stabilité ressemble à un Fonds monétaire international (FMI) à la sauce nationale », raille le maire Hubert Wulfranc. Patrick Jeanne, élu socialiste de Fécamp ajoute : « La dépense publique n'est ni inutile, ni dangereuse. Elle est un vecteur économique essentiel et un amortisseur de la crise. »

Du côté des communistes, on plaide pour qu'il n'y ait pas de repli et pour faire du Département un bouclier social. « Il y a des territoires fragilisés où il ne faut pas toucher aux subventions, aux aides au logement, à l'investissement », a insisté Sébastien Jumel, maire de Dieppe. De fait, le Département aura des choix à faire. Didier Marie a assuré que l'assemblée départementale resterait garante des solidarités sociales et territoriales. Mais les contrats avec les territoires seront revisités et les priorités redéfinies, « en fonction des engagements de l'État ». La première décision a été de geler tout engagement dans les opérations relevant de la gestion de l'État. Par exemple, bloquer les subventions aux ports du Havre et de Rouen dont l'État est actionnaire. ♦

« Remboursez ! »

En juin 2010, le département de la Seine-Maritime a demandé au préfet le paiement des sommes dues, soit 263 103 707 euros au 31 décembre 2009 : 175 747 122 euros au titre de l'APA de 2002 à 2009 et 87 356 585 euros au titre du RMI puis du RSA pour la période 2004-2009. Le préfet a répondu par la négative. Le Département a donc déposé un recours au tribunal administratif. De nombreux Départements ont engagé la même démarche. Nationalement, le transfert de charges en 2010 est estimé à 5 milliards d'euros.

La démocratie de proximité en jeu

En novembre 2010, le gouvernement a fait adopter la réforme des collectivités territoriales, malgré l'opposition des associations d'élus. En quoi la réforme concerne-t-elle les habitants, les citoyens ?

La réforme des collectivités territoriales a été votée fin 2010 par le Parlement. Après un préalable plutôt autoritaire : la suppression de la taxe professionnelle, qui a réduit l'autonomie financière des collectivités. La méthode, aussi a heurté : plutôt que de proposer aux collectivités locales de réfléchir à leurs fonctionnements et aux coopérations qu'elles nouent, l'État a décidé seul, avec des comités d'experts, des questions débattues par le Parlement. Les citoyens n'ont pas eu leur mot à dire.

L'image du mille-feuille territorial, où tout le monde s'occupe de tout, a souvent été utilisée pour justifier cette réforme. « *C'est compliqué et ça coûte cher* », a-t-on beaucoup entendu. Il fallait donc simplifier l'administration territoriale et la redynamiser. Ce n'est pas l'avis de Joachim Moysse, premier adjoint au maire, qui qualifie la réforme de « *régression* » et rappelle que l'autonomie de gestion des collectivités est inscrite dans la Constitution. « *Le gouvernement veut réduire les contre-pouvoirs et nous associer à "l'effort de maîtrise des déficits publics". Ce qui est scandaleux, dénonce-t-il. L'État a creusé son déficit en aidant les banques, en mettant en place le bouclier fiscal. La suppression de la taxe professionnelle constitue un transfert fiscal des entreprises vers les ménages. On voit bien que l'État cherche des recettes en augmentant les taxes sur les communications, en supprimant l'avantage fiscal des jeunes mariés. Et il faudrait maintenant que les villes, →*



LASSERPE.

les départements, les régions participent à la rigueur? Ne pas remplacer un agent sur deux? Céder des services au privé? » Et d'ajouter, indigné: « La réforme annonce "plus de services au public" alors que l'État ferme partout des bureaux de poste, des gares, des classes, des tribunaux, des hôpitaux... »

« Partout on ferme des services publics »

La réforme laisse aux communes leur clause de compétence générale – ce qui n'était pas acquis au début – et le droit d'intervenir dans tous les domaines qu'elles jugent utiles: éducation, sport, culture, urbanisme... Mais elles se retrouveront bien seules si le Département et la Région n'ont plus cette compétence générale. L'Association des maires de France (AMF), présidée par l'UMP Jacques Pélissard, s'en inquiète d'ailleurs clairement: « La limitation des cofinancements va freiner les investissements. »

Ce qu'illustre le premier adjoint stéphanois: « Par exemple, la rocade Sud n'a pu être faite que grâce aux cofinancements de l'État, du département, de la région et de la communauté d'agglomération. Et c'est logique, c'est un axe structurant autant pour la ville que pour l'agglomération, la Seine-Maritime et la région. »

Autre exemple, la transformation en self de la cantine de l'école Henri-Wallon: « Si le Département ne peut plus participer aux rénovations scolaires comme il l'a fait jusqu'à présent, la Ville devra mettre plus ou envisager un projet moins ambitieux. »

La ville ne sera pas la seule à y perdre, les associations peuvent voir disparaître ou réduire leurs subventions. « Une subvention, même petite, c'est une forme de reconnaissance, un encouragement. Dans une société comme la nôtre où le lien social se délite, si on ne donne plus de moyens aux associations, ce sera plus difficile, s'inquiète Claude Collin, conseiller général. Dans des cantons popu-



Les dates de la réforme territoriale

Juin 2013: toutes les communes devront avoir rejoint une structure intercommunale.

2014: dans le cadre des élections municipales, les électeurs voteront aussi pour les conseillers intercommunaux. Élection des conseillers territoriaux qui siégeront à la fois au conseil général et au conseil régional, ils constituent l'amorce de la disparition des départements.

2015: les départements et les régions perdent la clause de compétence générale. Ils auront dorénavant des compétences spécifiques et ne pourront plus intervenir sur n'importe quelle question touchant leur territoire.

La loi encourage la fusion entre communes, agglomérations, départements ou régions. Les grandes agglomérations pourront se constituer en métropoles à rayonnement européen, disposant de compétences récupérées aux régions et aux départements.

Un super conseiller

Le conseiller territorial siégera à la fois au conseil général et au conseil régional pour « une meilleure articulation » entre les actions des deux assemblées. Il alliera « proximité et vision stratégique », assure le texte de la réforme. Il sera élu au scrutin uninominal majoritaire dans des cantons élargis. Ce qui va réduire mathématiquement la place des femmes dans les assemblées. Le gouvernement avait prévu de passer de 6 000 conseillers généraux et régionaux à 3 471 ou 3 496 conseillers territoriaux. Ce nombre, refusé par le Conseil constitutionnel, est en rediscussion.

laire comme les nôtres, il faut être vigilant. »

Les communes ont par ailleurs la quasi-obligation de rejoindre une intercommunalité quand ce n'est pas déjà fait. Le projet prévoyait un regroupement obligatoire, l'Association des maires de France s'est battue contre: « L'intégration forcée d'une commune sans l'accord de ses élus ou de sa population n'est pas acceptable », affirme son président, Jacques Pélissard. Pour donner plus de poids aux regroupements, les plus grandes agglomérations pourront se constituer en métropoles avec des compétences renforcées. Une perspective qui inquiète les élus municipaux: « Quelle maîtrise de nos choix pourrions-nous garder? » s'interroge Joachim Moysse. Un maire ne peut pas être qu'un relais entre sa ville et l'agglomération. La démocratie, c'est d'avoir des élus de proximité qui ont des pouvoirs de décision pour mettre en place des solutions. » L'AMF évoque, pour sa part, le risque de « vassalisation des communes ».

« Un risque de déséquilibre »

À vouloir à tout prix regrouper et spécialiser, la réforme risque bien d'accroître les déséquilibres entre territoires, avec de grands pôles urbains à vocation européenne écrasant toute vie et toute activité autour d'eux, concurrents entre eux à l'image des pôles de compétitivité tenus d'être hypers performants pour garder leur titre. Avec ces supers territoires, il y aura de supers élus: les conseillers territoriaux, nés de la fusion du conseiller général et du conseiller régional. Cette concentration des pouvoirs constitue un « vrai danger » aux yeux des opposants à la réforme.

Ces élus, moins proches des habitants, moins faciles à joindre, n'auront-ils pas tendance à décider sans en référer aux citoyens et aux élus des communes? ♦

Élus communistes et républicains

Alors que 66 400 postes ont été supprimés dans l'Éducation nationale depuis 2007, le gouvernement entend supprimer 17 000 postes supplémentaires à la rentrée prochaine dont 377 pour la Haute-Normandie. La droite est en train de mettre sur pied une école à plusieurs vitesses, une école du tri : pour les plus riches et ceux qui réussissent, des filières et des établissements d'excellence ; pour les autres, le minimum vital pour être corvéable à merci, « adapté » aux besoins immédiats du patronat et jetable si besoin est. Formation des enseignants sacrifiée, fermeture de Rased pour les enfants en grandes difficultés, casse de l'accueil en maternelle, classes surchargées, suppression de filières d'enseignement, universités abandonnées sans moyens... La casse du service public est systématisée par la droite, au moment

où il faut redoubler d'efforts afin de créer les emplois de demain mais aussi et surtout pour faire de nos enfants des citoyens acteurs de leur destin. Les événements en Tunisie nous rappellent que les pouvoirs les plus durs restent toujours vulnérables devant la volonté du peuple. Mobilisons-nous pour faire reculer la droite et ses extrêmes aux prochaines échéances. Donnons les moyens à notre jeunesse de réussir.

Hubert Wulfranc, Joachim Moysse,
Francine Goyer, Michel Rodriguez,
Fabienne Burel, Jérôme Gosselin,
Marie-Agnès Lallier, Pascale Mirey,
Josiane Romero, Francis Schilliger,
Robert Hais, Najia Atif,
Murielle Renaux, Houria Soltane,
Daniel Vezie, Vanessa Ridet,
Malika Amari, Pascal Le Cousin,
Didier Quint, Serge Zazzali,
Carolanne Langlois.

Élus socialistes et républicains

L'annonce par la ministre de l'Écologie et des Transports d'une hausse de 2 à 3 % des billets de train à la fin du mois est une provocation.

Elle intervient en pleine crise, alors que tous les prix augmentent et après des années de hausse du coût des billets largement supérieure à l'inflation.

Pour mémoire, en novembre dernier, un rapport révélait que les prix avaient augmenté en moyenne de 3,4 % par an de 2002 à 2009, soit une progression totale de plus de 26 % sur cette période, c'est-à-dire le double de l'inflation officielle.

Au moment où les Français réclament qualité et proximité pour leurs transports, le gouvernement décide de pénaliser un moyen écologique de déplacement en contradiction avec ses engagements.

Et alors que la SNCF annonce

renouer avec les bénéfiques, le gouvernement avalise une hausse supérieure à l'inflation, pénalisant le pouvoir d'achat déjà en berne de nos concitoyens.

Les élus socialistes, fidèles à leurs engagements en matière de solidarité et de performance sur l'ensemble du territoire français, réitérent leur opposition à cette hausse, et renouvellent leur appel à un plan d'investissement massif dans le ferroviaire, instrument d'avenir d'une mobilité durable.

Rémy Orange, Patrick Morisse,
Danièle Auzou, David Fontaine,
Daniel Launay, Thérèse-Marie Ramarosan,
Catherine Depitre, Philippe Schapman,
Dominique Grevrard, Catherine Olivier.

Élus UMP, divers droite

Tribune non parvenue au moment de l'impression

Louissette Patenere,
Gérard Vittet,
Sylvie Defay.

Élue Droits de cité, 100 % à gauche

Chapeau le peuple tunisien ! Uni, déterminé, mobilisé, il a chassé, balayant la peur, ce dictateur qui s'accrochait depuis trente ans. Un mois avant, personne n'y aurait cru. Le régime Ben Ali, c'était la répression permanente, l'étouffement de la presse et des libertés, une jeunesse au chômage, la corruption généralisée... avec le soutien des gouvernements français successifs de droite et du PS !

100 morts et Alliot-Marie, ministre des Affaires étrangères, ose proposer le savoir-faire de la police française en matière de répression. La seule réponse : sa démission !

Chapeau la jeunesse ! Chapeau les avocats qui ont pris leurs responsabilités ! C'est au peuple à présent de maintenir la pression pour que sa victoire ne lui soit pas volée. Pour exproprier les biens de la famille de Ben Ali, chasser le RCD, parti du

dictateur, imposer les bases pour construire une société libre, égalitaire, sociale, laïque.

Tous les yeux du Maghreb et du monde arabe sont tournés vers la Révolution des jasmins tunisienne. Des mobilisations ont eu lieu en Algérie, en Jordanie...

Quant à nous, cet automne, nous avons manifesté, par millions, pour notre retraite. Sarkozy a imposé sa réforme par la force. Lui aussi, il faut le dégager par la lutte et dans les élections !

Michelle Ernis.



Soirée cabaret

© Virginie Meigné.

Ces gens-là revisitent Brel

Zo Brel, Tellement humain! est un spectacle musical autour des chansons de Jacques Brel, à découvrir le 4 février à l'espace Georges-Déziré.

L'enfance, Rosa, Au suivant, Les Bourgeois, Ces gens-là, Mathilde, Les Bigotes, Les Vieux... À travers une vingtaine de chansons, Axel Chill et Jean-Jacques Marin font revivre l'univers de Jacques Brel et son regard sur l'humanité. « Faire un tour de chant en copiant Brel, cela n'avait pas de sens, affirme d'emblée Jean-Jacques Marin, pianiste et co-créateur du spectacle. Ce n'est pas un spectacle sur Jacques Brel, mais sur le côté humain de son œuvre. »

Jean-Jacques Marin au piano et Axel Chill au chant se sont rencontrés au hasard d'une tournée et ont mis un an à créer ensemble ce spectacle, avec l'appui de Lulu Berthon et Jacques Le-

dran à la mise en scène. *Zo Brel Tellement humain!* retrace en trois actes la vie, non pas de Jacques Brel mais des autres, de nous tous, de la naissance à l'amour, jusqu'à la mort, à travers les chansons et les textes du Grand Jacques. Certaines chansons sont peu, ou moins connues, et Jean-Jacques Marin le revendique: « Il n'y a pas Vesoul, ni Amsterdam, ni Ne me quitte pas. Nous ne voulions pas reprendre les plus connues, c'était un postulat de départ. Nous voulions faire redécouvrir la force des

textes. » Toujours pour ne pas « faire du Brel », les arrangements musicaux sont originaux. « C'est une couleur musicale d'une certaine époque, très marquée, explique le pianiste. Nous avons recréé des ambiances tout en respectant l'œuvre de Brel. »

Zo Brel, Tellement humain! est une des soirées cabarets proposées dans l'année par le centre socioculturel Georges-Déziré. Une soirée-cadeau pour redécouvrir Jacques Brel ou, pour les plus jeunes générations, le décou-

vrir. Les deux artistes aimeraient bien leur faire entendre un autre son que celui des concerts rocks ou des comédies musicales. ♦

■ CABARET

• Vendredi 4 février, à 20 h 30, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée payante: 6,60 € par personne, gratuit pour les moins de 16 ans accompagnés. 

Concerts en petits comités

Récemment, NINe, Face à la mer et Sahra Halgan sont venus se produire dans les centres socioculturels de la ville. Chaque année, ces structures programment plusieurs soirées cabarets autour d'un artiste ou d'un thème. « Nous les prévoyons en alternance avec les sorties et les soirées familles, précise Martine Cadec, la directrice du centre Georges-Déziré. Ce sont des soirées plus culturelles qui attirent un public diversifié d'habités et de familles qui ont moins l'habitude de voir des spectacles. »

« C'est dans notre mission d'accès à la culture, ajoute Samuel Dutier, directeur du centre Jean-Prévost. De la même façon que nous organisons des expositions,

nous avons des soirées conviviales autour de musiques à découvrir, avec des musiciens et des chanteurs d'horizons très divers. Ce ne sont pas de grandes salles, mais ce sont des concerts de qualité et nos soirées sont toujours complètes. »

À côté des scènes jazz ou chansons du Rive Gauche et des concerts du conservatoire, ces soirées cabarets complètent l'offre musicale proposée dans la ville, sans autre prétention que de donner à entendre et découvrir des artistes sur scène. Les tarifs sont abordables: 6,50 € une entrée adulte, et chaque année, un des concerts programmés dans le cadre du festival Chants d'elles est gratuit.

Jumelage culturel

Grâce à un jumelage actif entre le Rive Gauche et le lycée Le Corbusier, nombre d'élèves assistent à des spectacles, rencontrent des artistes et aiguisent leur sens critique.



13 classes du lycée Le Corbusier assisteront au moins une fois cette saison à un spectacle à l'affiche du Rive Gauche.

Is sont une dizaine à patienter devant le Rive Gauche à quelques minutes de la représentation du spectacle *L'iceberg* créé par la compagnie L'Éolienne. Ces élèves du lycée Le Corbusier ne sont pas des familiers des salles de spectacle, mais ils sont venus avec plaisir et curiosité. Alexis, 17 ans, en bac pro micro-technique, a sorti son costume/cravate pour l'occasion. « C'est le deuxième spectacle auquel j'assiste cette saison.

Le premier, DéBaTailles, était vraiment bien. Je trouve que c'est un privilège pour nous. » Kevin, 16 ans, précise « qu'une fois en cours, on devra rédiger une critique. Parfois on aime et d'autre moins, il faut savoir écrire tout ça ». Une convention de jumelage, entre les deux établissements, mais aussi avec la Drac, direction régionale des affaires culturelles, et l'Éducation nationale, est venue officialiser ces échanges il y a trois ans.

« Pour un lycée comme le nôtre, placé en zone d'éducation prioritaire, et donc pour les élèves en lycée général, professionnel ou en BTS, il s'agit d'une formidable ouverture culturelle. C'est aussi un apprentissage à être spectateur, à comprendre les rouages d'un spectacle et à apprécier le travail des artistes et des techniciens », estime le professeur d'histoire et de français, Isabelle Ameye.

Cette saison, des élèves de Le Corbusier sont attendus sur neuf spectacles. Mais les échanges vont plus loin encore. Ainsi à deux reprises, les artistes vont se rendre directement dans l'enceinte du lycée à la rencontre des élèves internes. La compagnie de danse *Aller Simple* proposera ainsi une performance/spectacle. Laurent Dehors présentera pour sa part une forme allégée de son *Concerto Grosso*. Des ateliers danse, théâtre, des rencontres avec les artistes, mais aussi des visites techniques du Rive Gauche sont prévues. Une de ces récentes visites a d'ailleurs impressionné Joachim : « Je n'imaginais pas tout ce qu'il y avait derrière un spectacle, la lumière, le son. Techniquement, il faut gérer ! »

Au final, cette année, deux cents élèves auront goûté au spectacle vivant. ♦

En bref Stage de danse

En collaboration avec l'Association sport Rouen université club danse et le service culturel de l'Université de Rouen, le Rive Gauche propose un stage avec Harold Henning, interprète du spectacle *We was them* d'Hans Van den Broeck. Pour danseurs professionnels et amateurs de tous niveaux,

même débutants. Samedi 12 février de 14 heures à 18h30 et dimanche 13 de 10h30 à 15h30 au Rive Gauche. Sur inscriptions auprès de Mary Néron au 06 88 38 23 43. Participation : 34€ + 10€ (adhésion annuelle à l'Asruc).

DiversCité

Théâtre ... les 3 et 4 février
HABIT(U)ATION

Anne-Cécile Vandalem revient avec un nouvel objet théâtral inédit. À travers les yeux d'Anni, une fillette de 7 ans, *Habit(u)ation* donne à voir le destin mystérieux d'une famille rongée par l'immobilité que la perspective d'un voyage maintient en vie. **Le Rive Gauche à 20 h 30. Billetterie : 02 32 91 94 94.**

Contes jeune public ... 5 février
LA CERISE SUR LE GÂTEAU

L'anglaise Jeane Charlionet-Herrington partage avec son public des paroles puisées dans la nourriture essentielle des contes du monde ! À partir de 5 ans. **Bibliothèque Elsa-Triolet à 15 h 30. Entrée gratuite. Réservations au 02 32 95 83 68.**

Cinéma seniors ... 7 février
LE CONCERT

Sortie cinéma pour les seniors à 14 h 15. *Le Concert*, comédie dramatique de Radu Mihaileanu. À l'époque de Brejnev, André Filipov, le plus grand chef d'orchestre d'Union soviétique est licencié après avoir refusé de se séparer de ses musiciens juifs. **Inscriptions à partir du 31 janvier, au téléphone 02 32 95 93 58, dans la limite des places disponibles.**

Théâtre jeune public ... 9 février
L'ŒUF ET LA POULE

Un texte jubilatoire qui s'adresse aux plus petits qui ne savent pas encore comment on fait les bébés, aux plus grands qui s'amuseront des parents qui ont l'art de compliquer les choses simples, aux parents enfin, qui se reconnaîtront ! **Le Rive Gauche à 14 h 30. Billetterie : 02 32 91 94 94.**

Conférence/musique ... 12 février
LES ANNÉES YÉ-YÉ (1962-1966)

En Deux temps, trois mouvements, Emmanuelle Bobée, professeure au conservatoire, raconte la musique des années 1960, celle relayée par le magazine *Salut les copains*. **Centre Georges-Brassens à 15 heures. Entrée gratuite. Renseignements au 02 35 02 76 89 ou 02 35 64 06 25.**

MAIS AUSSI...

La biodiversité, exposition et animations du 1^{er} au 28 février au centre Georges-Brassens. **We Was Them**, danse/théâtre mardi 1^{er} février au Rive Gauche à 20 h 30. Billetterie : 02 32 91 94 94. **Heure du conte** (enfants de 3 à 7 ans) le 2 février à la bibliothèque Elsa-Triolet à 15 h 30. **Heure du Jeudi** : Maurice Ravel, jeudi 10 février à l'espace Georges-Déziré, à 19 heures. Entrée gratuite. Renseignements au 02 35 02 76 89. **Lecture poésie** (à partir de 7 ans) le 12 février avec Sylvie Bloch à 16 heures à la bibliothèque Elsa-Triolet. **Marc Giai-Miniet**, exposition jusqu'au 17 février au Rive Gauche et au centre Jean-Prévost.

 **Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.**



Travaux de voirie, réseaux divers,
assainissement,
construction de plates-formes
industrielles, logistique

Agence de Seine-Maritime
4, rue du Champ des Bruyères
76800 Saint-Etienne-du-Rouvray
Tél. 02 32 91 70 70
Fax 02 35 66 36 43

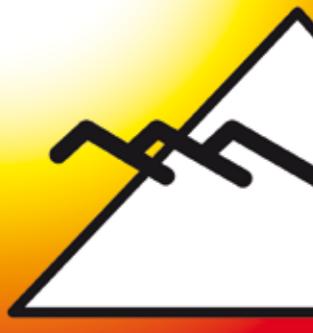
LE PLEIN DE SOLEIL

SARL CRIVELLI/COTHIN

- ▲ Panneaux solaires
- ▲ Énergies renouvelables

Tél. : 02 35 65 65 36

Z.I. du Madrillet
178 rue de la Boulaie
76800 Saint-Etienne-du-Rouvray
catalina.correia@lepleindesoleil.fr
www.le-plein-de-soleil.fr



Contrôle Technique Automobile



AUTO SECURITE

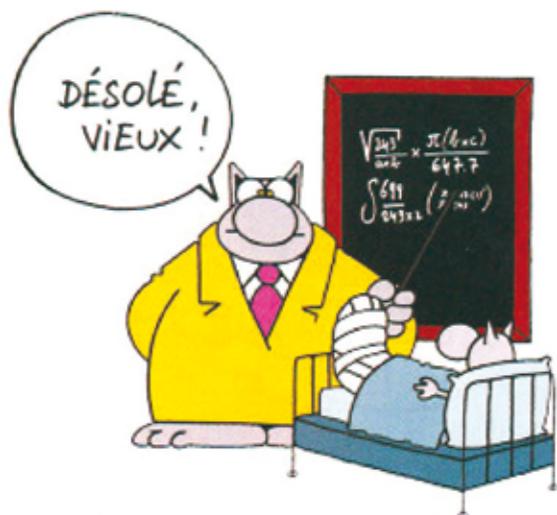
-5€ sur présentation
de cette pub

**Contrôle Technique
du Madrillet**
Rue des Cateliers
SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY
☎ 02 32 95 63 61

**Contrôle Technique
du Normandie**
5, bd Industriel
SOTTEVILLE-LES-ROUEN
☎ 02 35 73 59 59

* Coupons non cumulables *

**Nouvelle
Assurance Santé MMA**



MICHEL VANDENHAUTE
26, rue Lazare-Carnot - Saint Etienne du Rouvray
02 35 65 08 88
Email : cabinet.vandenhaute@mma.fr



C'EST LE BONHEUR ASSURÉ !

N° ORIAS 07006560

www.mma.fr

Commerçants • Artisans • Entreprises

Annoncez-vous dans

Le Stéphanaïs

Saint Etienne du Rouvray Bimensuel municipal d'informations locales

Diffusé chez tous vos clients
résidentiels ou professionnels,

Distribué dans toutes
les boîtes aux lettres

médias
& PUBLICITE

Contactez dès à présent
Pascal GAUTHIER au 06 78 17 33 05
pgauthier@groupemedias.com

Interlocuteur unique pour vos campagnes publicitaires
Tél : 01 49 46 29 46 - www.groupemedias.com



Scolaires



Rendez-vous au gymnase

Le sport aide les enfants à grandir et à devenir autonomes. Pour leurs activités physiques et sportives, presque toutes les écoles de la ville disposent d'un gymnase à proximité.

Chaque vendredi après-midi, une classe de CM2 et la Clis (classe d'intégration scolaire) de l'école André-Ampère se donnent rendez-vous au gymnase, de l'autre côté de la rue. « *Le jeudi, c'est piscine, le vendredi c'est gymnase* », plaisante l'enseignant, Aurélien Delaruelle. La séance commence par un temps d'échauffement, lever les pieds, bouger les bras, courir... Un meilleur équilibre, une maîtrise des gestes, ces petits exercices révèlent déjà ceux qui ont l'habitude de faire du sport. Ce vendredi, les écoliers s'initient au lancer de boules. C'est Sophie Loisel, conseillère pédagogique, qui anime la séance. Cela nécessite, mine de rien, de l'adresse, une coordination des gestes, un dosage de la force et, toujours, le respect de l'autre, partenaire ou adversaire de jeu.

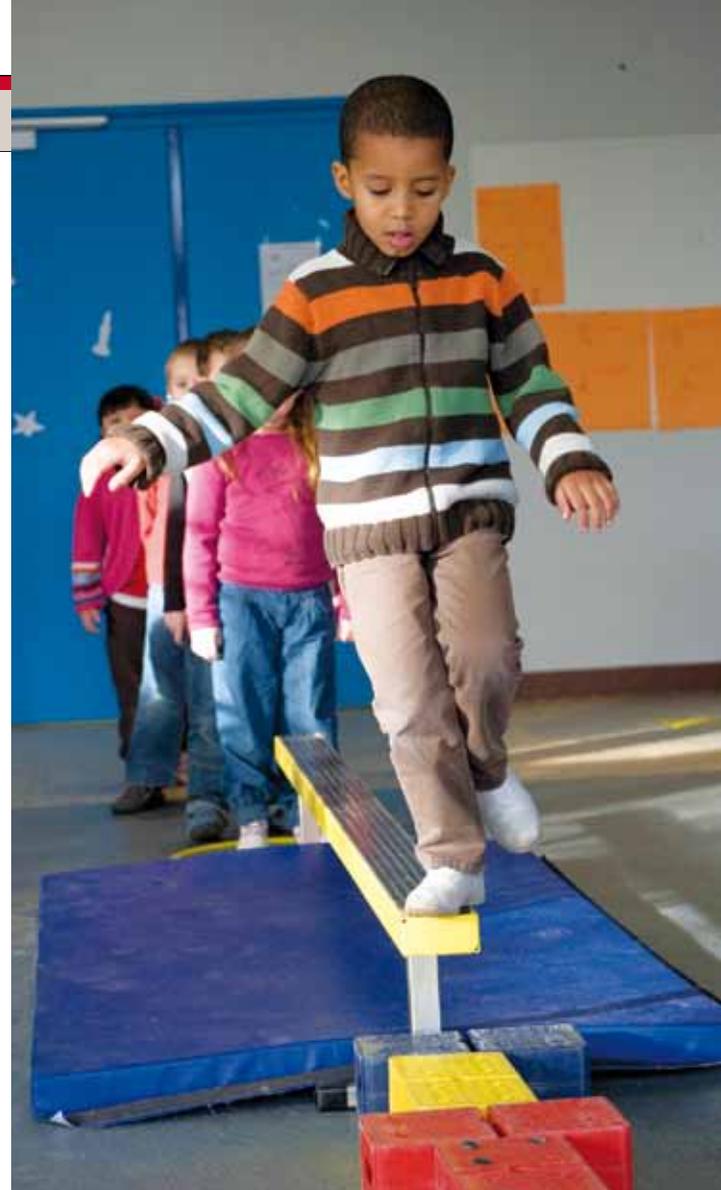
La participation de la Clis rend encore plus sensible l'attention à l'autre et Celia Baillif l'enseignante apprécie ces moments de mélange. « *Le sport met en jeu d'autres compétences et favorise les comportements d'entraide* », estime Aurélien Delaruelle. Au fil de l'année, les CM2 d'Ampère pratiqueront un peu d'athlétisme, des sports collectifs d'intérieur pendant la mauvaise saison, une course d'orientation au printemps, de l'expression corporelle.

“ LE SPORT DÉVELOPPE DE NOMBREUSES COMPÉTENCES ”

En théorie les écoliers doivent effectuer quatre heures de sport hebdomadaire. Mais la discipline ne faisant pas partie des matières jugées incontournable-

nables, elle passe parfois à la trappe faute de temps. « *Pourtant l'éducation physique et sportive compte aussi pour la lecture, relève Sophie Loisel. Le schéma corporel est primordial et un enfant qui a fait un peu de sport est plus calme, plus disposé à intégrer des notions abstraites.* » Le sport lui-même recourt à ce type de notions lorsqu'il faut par exemple dessiner un terrain pour jouer. L'éducation physique et sportive met en jeu bien d'autres compétences : adapter ses déplacements à l'environnement, coopérer... qui favorisent l'autonomie de l'enfant. « *C'est aussi l'éducation à la santé, à l'hygiène, au respect des règles et des autres, à la citoyenneté* », souligne Sophie Loisel.

Presque toutes les écoles, sauf Ferry/Jaurès, ont l'avantage de disposer d'un gymnase proche qu'elles peuvent utiliser faci-



Dans les gymnases ou dans les salles de motricité des écoles maternelles, le sport est bien plus qu'une simple activité ludique.

lement, en partage avec les collèves. Environ 65 heures par semaine leur sont réservées cette année.

Les écoles maternelles disposent, elles, d'une salle de motricité. À la maternelle Paul-Langevin, tout un parcours composé de tapis, de coussins, de structures à escalader ou à sauter y est installé. « *Il a été conçu et installé avec les enfants et il évolue au cours de l'année* », explique Valérie Ederich, l'enseignante des moyens-grands. Chaque séance commence par un temps de vocabulaire où les enfants décrivent ce qu'ils vont devoir faire : la cage aux lions qu'il faut escalader, la rivière des crocodiles qu'il faut traverser en équilibre, le tunnel où il faut ramper... C'est parfois plus difficile à dire qu'à faire! « *Motricité, manipulation d'objets, les séances de sport servent à repérer d'éventuelles difficultés*

des enfants, explique Valérie Ederich. *Elles servent aussi à d'autres activités, dessiner des ballons, un parcours, une position.* » Chaque jour de classe, les enfants ont une activité physique, ballon le jeudi, danse le vendredi... Et quand la salle de motricité ne suffit pas, l'école utilise aussi les salles de gymnastique ou de judo du Cosum voisin. Du haut de ses cinq ans, Émeric, a bien compris toute l'importance de ces activités : « *On doit faire du sport, sinon on n'a pas de muscles!* » ♦

Deux rendez-vous

Les écoles maternelles se retrouveront en avril pour une journée sportive appelée « *maternathlon* ». Une journée départementale de rencontres sportives des CM2 sera organisée en mai à Oissel.

Le football dans la peau

Karim Bezzekami est le plus ancien licencié de l'Association sportive Madrillet Château Blanc et le seul salarié à temps plein. Très attaché à « son » club, il est aujourd'hui à la fois joueur, éducateur, entraîneur et surtout passeur de valeurs auprès des enfants.

2127404815. Karim Bezzekami connaît les dix chiffres qui composent son numéro de licence par cœur. Trente-six ans qu'il a le même. Trente-six saisons qu'il porte, chaque week-end, avec le même enthousiasme le maillot du « Château ». Autant dire qu'il en a vu défiler des joueurs en culottes courtes et qu'il a été un témoin clé de l'évolution à la fois de son club et du quartier qui l'abrite.

C'est la Coupe du monde de football organisée et remportée par la République fédérale d'Allemagne qui sert de déclic au petit bonhomme, à une époque où de toute façon l'offre sportive était plutôt réduite. Le terrain sur lequel il retrouvait alors tous ses copains n'existe plus. À la place du stade de la Ferme s'élève l'hypermarché du Madrillet. Plus tard, le stade Célestin-Dubois est devenu le siège de l'Association sportive Madrillet Château Blanc. « *C'est simple, nous ne sommes plus que deux au club de cette époque-là : le président, Michel Bouckaert, et moi* », résume Karim Bezzekami. Durant trois décennies, ces deux-là ont appris à se connaître. Ils s'estiment, se respectent et s'affichent comme les porteurs de valeurs fondatrices du sport, parfois mises à mal : le respect et la discipline.

« *Au fil des années, de nombreux clubs m'ont contacté pour que je vienne jouer ou entraîner chez eux, mais cela ne m'a jamais intéressé. Je me sens bien à l'ASMCB. Je ne me vois pas dans le rôle du mercenaire qui part pour faire un "coup"* », assure le quadragénaire, né en Algérie et arrivé en France avec sa maman à l'âge d'un mois, pour retrouver son père, embauché dans une usine d'acide à Grand-Quevilly. Des huit frères et sœurs,

il est le seul à être resté dans la région. Lui aussi est allé travailler dix-huit ans dans l'industrie, comme cariste. Mais le jour où l'opportunité s'est présentée de devenir salarié à plein temps de l'ASMCB, il n'a pas hésité longtemps. « *C'était une vraie reconnaissance et une preuve de totale*

confiance qui m'était faite. » S'il joue toujours arrière gauche en équipe senior avec autant de plaisir, il porte depuis bien longtemps déjà une deuxième casquette au sein du club en encadrant des équipes de jeunes. « *Au début, je ne savais pas trop comment m'y prendre, puis j'ai gagné en expé-*

rience. Aujourd'hui, tous les gamins du quartier me connaissent et m'interpellent dans la rue, même les petits frères et sœurs. Ça fait chaud au cœur. »

Les choses se sont pourtant un peu compliquées au milieu des années 1990. « *Le contexte social est devenu plus difficile, il y avait beaucoup de chômage et des situations familiales pas évidentes. Cela s'est ressenti au sein du club, les jeunes avaient moins de respect, on voyait moins les parents.* »

« **Tous les week-ends c'est la coupe du monde** »



Mais après une passe difficile, le club semble avoir redressé la barre. Karim assure depuis quelques années maintenant, trois soirs par semaine, du soutien scolaire. « *Les enfants sont contents de venir là après l'école, ils oublient les soucis à la maison. Les plus rapides donnent des coups de mains aux autres... Mais après ils n'ont qu'une hâte, aller jouer sur le terrain.* »

Pour ces gamins d'aujourd'hui, comme pour Karim et ses copains au même âge, le football n'a rien perdu de son pouvoir de séduction. « *Pour eux, tous les week-ends c'est la Coupe du monde, assure-t-il dans un large sourire. C'est impressionnant ce qu'ils sont motivés ! En décembre, quand il faisait -5 °C le soir, ils étaient quand même 26 poussins à être présents à l'entraînement. Les seniors sont bien moins nombreux dans ces conditions !* » ♦